

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de lumière », créée au 1er janvier 2017, composée de 41 communes, d'une population d'environ 11 500 habitants permanents,

RECRUTE

UN(E) ANIMATEUR(RICE) D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS LOCALISÉ A ENTREVAUX (04320)

Contrat d'Engagement Educatif du 25 au 29 octobre 2021

Sous la responsabilité de la directrice multi site du centre de loisirs Entrevaux/Annot, l'animateur(trice) de l'accueil de loisirs est chargé(e) de:

- Accueillir en sécurité les enfants de 3 à 12 ans, superviser les temps d'accueil, et garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Assurer l'encadrement et la sécurité d'un groupe d'enfants Prévoir, organiser et animer des activités adaptées au développement des enfants (jeux, exercices, ateliers...).
- Participer aux tâches courantes des établissements (entretien des locaux, des matériaux et matériels de restauration, mise en place et service des repas, aménagements/rangements divers, ...).
- Appliquer et respecter les procédures et effectuer les autocontrôles précisés dans le plan de maîtrise sanitaire.
- Participer avec l'équipe aux projets de l'établissement, pédagogique, règlement de fonctionnement.

PROFIL ET PRINCIPALES COMPETENCES

Diplôme requis : BAFA ou équivalent – stagiaire BAFA, BPJES ... accepté

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE :

- | | |
|--|--|
| ➤ Mise en œuvre et contrôle de la sécurité physique, morale et affective des enfants | ➤ Animation des groupes d'enfants |
| ➤ Conception, proposition et mise en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet pédagogique | ➤ Encadrement et accompagnement de la vie quotidienne |
| | ➤ Dialogue de proximité (avec les parents ou l'équipe du service Enfance Jeunesse) |

SAVOIR ETRE :

- | | |
|---|---|
| ➤ Capacités relationnelles et esprit d'équipe | ➤ Expérience d'animation |
| ➤ Connaissance de techniques d'animation et du développement de l'enfant | ➤ Discrétion et confidentialité, sens du service public, respect du devoir de réserve |
| ➤ Capacité de régulation de la vie quotidienne et des relations entre enfants | ➤ Assiduité et ponctualité, respect des consignes d'absence |

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Rémunération : voir la grille annexe, relative à la rémunération des CEE à la CCAPV

CE POSTE EST A POUVOIR DU LUNDI 25 OCTOBRE AU VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

Les candidatures (cv et lettre de motivation) sont à adresser **au plus tôt**, à l'attention de Monsieur le Président de la CCAPV, en précisant dans l'objet l'intitulé du poste.

- Par mail : ressources-humaines@ccapv.fr
➤ Par courrier : Service Ressources Humaines Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de Lumière »
ZA les Iscles, BP 2 - 04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

TARIFS FORFAITAIRES APPLIQUES AU CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF

Vous trouverez ci-dessous les tarifs forfaitaires appliqués au Contrat d'Engagement Educatif au sein de la CCAPV :

Valeurs exprimées en net	Directeur Diplômé (ex : BAFD, BPJEPS)	Animateur diplômé (ex : BAFA/BPJEPS)	Stagiaire BAFA/CAP Petite enfance	Stagiaire BAFD	Non diplômé
Forfait journalier	70	50	15	25	15
Forfait ½ journée	35	25	7.50	12.50	7.5
Forfait veillée	10	10	10	10	10
Forfait nuit (23h-7h) séjours	15	15	15	15	15
Réunion préparatoire ½ journée	30	25	9	9	9
Forfait réunion hebdomadaire	5	5	5	5	5
Forfait responsable de séjours par séjour	60				
Forfait qualification surveillant de baignade hebdomadaire	10	10	10	10	10

Vous pourrez bénéficier d'un coefficient de majoration visant à valoriser le montant de la rémunération en fonction de votre expérience et de votre ancienneté au sein de la CCAPV selon les taux ci-dessous :

	2 périodes*	3 à 5 périodes	+ de 5 périodes	
Ancienneté sur la CCAPV	10 %	20 %	40 %	
	6 mois à 1 an	1 an à 3 ans	3 à 6 ans	+ 6 ans
Expériences	10 %	20 %	30 %	40 %
Plafond du cumul			60%	

* une période d'ACM à la CCAPV correspond à une période d'accueil en animation d'au moins deux semaines sur les petites vacances scolaires, et jusqu'à un mois sur juillet et août.